

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné par la soussignée, greffière que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Rosaire qui aura lieu le **LUNDI 8 juin** à 19 h, au Pavillon Formtech, 8, rue Lafrenière, Saint-Rosaire, QC, G0Z 1K0, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

- **Lot 4 793 763 de la Grande-Ligne, Monsieur Sunny Desrochers et Karine Gosselin.**
Ayant pour effet d'autoriser la construction d'un garage de 1750 p².

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil municipal avant qu'ils ne prennent leur décision sur cette demande.

FAIT ET DONNÉ À SAINT-ROSAIRE, CE 20^e JOUR DU MOIS DE MAI 2026.



Chantal Baril
Greffière